

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2024 À 10H45

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil municipal le 25 avril 2024 à 10 h 45 au Centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. La séance est enregistrée et sera diffusée sur le site web de la municipalité.

Cette séance fut convoquée conformément à l'article 152 du Code municipal et l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 153 du Code municipal, aux membres du Conseil municipal et chaque membre déclare en avoir reçu copie.

Étaient présents : la mairesse, madame Danielle Desjardins, les conseillères mesdames Line Chapados et Colleen Horan et le conseiller, monsieur Régent Gosselin

Était absents : mesdames Karine Dostie et Catherine Léger et monsieur Eric Johnston

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Danielle Desjardins

Était aussi présent : monsieur Ron Kelley, Directeur général et greffier-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse Danielle Desjardins ouvre la séance et constate le quorum à 10 heures 45 minute.

2024-04-3123 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Colleen Horan

Madame Danielle Desjardins, mairesse, exerce son droit de vote

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d'adopter l'ordre du jour de la présente séance

2. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2016-464-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-464 CONCERNANT LA DIVISION DE LA MUNICIPALITÉ EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-04-3124 2 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2016-464-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-464 CONCERNANT LA DIVISION DE LA MUNICIPALITÉ EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX

ATTENDU l'adoption du Règlement 2016-464 concernant la division de la Municipalité en six (6) districts électoraux;

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pu procéder à la reconduction de la division en districts électoraux avant le 15 mars 2024;

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2024 À 10H45

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge opportun et nécessaire de procéder à la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux, de manière à rencontrer les exigences de l’article 12 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2), spécifiant que chaque district électoral doit être délimité de façon à ce que le nombre d’électeurs dans ce district ne soit ni supérieur à vingt-cinq pour cent (25 %), selon le cas, au quotient obtenu en divisant le nombre total d’électeurs dans la municipalité par le nombre de districts, à moins d’approbation de la Commission de la représentation;

ATTENDU QUE selon les dispositions de l’article 9 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2) le nombre de district électoraux pour la municipalité de Wentworth-Nord doit être d’au moins six (6) et d’au plus huit (8);

ATTENDU QU’un avis de motion du présent règlement a été donné par monsieur Régent Gosselin, à la séance extraordinaire du 25 avril 2024, à 10h30;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Line Chapados

Madame Danielle Desjardins, mairesse, exerce son droit de vote

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d’adopter le projet de règlement 2016-464-1 modifiant le Règlement 2016-464 concernant la division de la municipalité en six (6) districts électoraux.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse madame Danielle Desjardins fait la lecture des questions reçues et y répond. Les personnes présentes ont maintenant l’occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

2024-04-3125

4 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Colleen Horan

Madame Danielle Desjardins, mairesse, exerce son droit de vote

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance extraordinaire à 10 heures 49 minutes.

Danielle Desjardins
Mairesse

Ron Kelley
Directeur général et Greffier-trésorier